

LETTRE D'INTENTION

Un projet éolien est à l'étude sur les communes de Maconcourt, Domrémy-Landéville et Annonville depuis de nombreuses années.

Une demande d'autorisation unique a été déposée par FUTURES ENERGIES, filiale d'ENGIE, auprès de la Préfecture de la Haute-Marne en décembre 2015. Dans le cadre de ce projet, le pétitionnaire envisage le déplacement d'une haie de 160m de longueur afin d'éviter tout impact potentiel sur les populations de chiroptères.

Le déplacement de la haie a conduit FUTURES ENERGIES à proposer la plantation d'une haie semblable à celle déplacée.

Par la présente, les communes d'Annonville et de Domrémy-Landéville s'engagent à mettre à disposition de la société FUTURES ENERGIES toute parcelle communale susceptible d'accueillir ladite haie.

Les modalités relatives à la mise en place de cette haie feront l'objet d'une convention signée entre la commune et la société FUTURES ENERGIES.

Fait à : Domrémy-Landéville

Le : 20 juillet 2016

Pour la commune d'ANNONVILLE :

Ludovic PRADELLE
Adjoint au maire d'ANNONVILLE




Pour la commune de DOMREMY-LANDEVILLE :

André MASSAUX
Maire de DOMREMY-LANDEVILLE


